

Compte-rendu du Conseil du 8 février 2021

Etaient présents : Mme Marie-Lucie HENRY - M. Gérard NOWACZYK - M. Stéphane VIOLANT - Mme Evelyne MAIRE – M. Jean-Michel MEXIQUE - M. Bruno LURION - Mme Evelyne WARIN -Monsieur Joël BERNARD - Mme Paméla BAYARD – Monsieur Benoît CHAUDILLON - Monsieur Yannick DUPAYS.

Madame Paméla BAYARD a été désignée secrétaire de séance.

Adhésion de la Commune de Brouville au SIVOM

Par courrier du 29 octobre 2020, la Commune de Brouville a émis le souhait d'intégrer le SIVOM des Vallées du Cristal.

Le Conseil Syndical a accepté cette demande le 10 décembre 2020.

Les Conseils Municipaux doivent à leur tour se prononcer sur cette demande.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la demande d'adhésion de la Commune de Brouville.

Contrat d'entreprise pour travaux forestiers

Après avoir étudié plusieurs propositions, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer un contrat d'entreprise pour travaux forestiers avec Monsieur Benoît LECOMTE, pour :

- l'abattage et le façonnage de sapins au prix de 13.00€ HT le m3
- le débardage de grumes au prix 10.00€ HT le m3

Renouvellement contrat assurance santé

Le Conseil Municipal mandate le Centre de Gestion pour le renouvellement du contrat complémentaire santé (mutuelle) qui prend fin le 31 décembre 2021

Convention « mon éclairage public »

Madame le Maire propose de signer une convention avec Enedis dite « mon éclairage public ».

Cette convention a pour objet la détection d'anomalies sur les points de comptage d'éclairage public.

Elle est conclue sans contrepartie financière pour une durée d'un an et pourra être reconduite tacitement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer cette convention.

Aménagement de la voirie route de Fontenoy

Dans le cadre de l'aménagement de la voirie Route de Fontenoy et notamment l'étude hydraulique de déconnexion des eaux pluviales, Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de recourir à un maître d'œuvre.

Après avoir pris connaissance de plusieurs propositions, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte le devis établi par INFRA Services d'un montant de 5 250.00€ TTC euros, relatif à l'aménagement de la voirie Route de Fontenoy.

Remplacement photocopieur

Après avoir pris connaissance de plusieurs offres, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la proposition de la société Sherpa pour le remplacement du photocopieur de la Mairie.
- La location de l'appareil est de 270€ HT par trimestre, le coût de la copie noir et blanc est 0.0050€ HT pour un volume de 14 000 copies annuelles, et de 0.050€ HT pour un volume de 11 000 copies annuelles.

Subvention banque alimentaire

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de la Banque Alimentaire de Baccarat, sollicitant une aide financière, pour régler la somme de 16 000€, au titre de sa participation au titre de la solidarité à Nancy.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

décide de verser une subvention exceptionnelle de 300€.

Les crédits seront ouverts à l'article 6574 du budget communal.